

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 5 septembre 2025

Polyblosne : quel accueil pour les associations ?

Depuis plusieurs semaines, des informations circulent au sujet des conditions d'accueil d'une association dans nos locaux. Certaines de ces affirmations sont inexactes et créent une confusion que nous souhaitons dissiper en toute transparence.

Les faits

La Maison des Squares-AMSIC est conventionnée avec la Ville de Rennes, propriétaire, pour l'animation et la gestion de Polyblosne. Nous mettons à disposition des collectifs et associations notamment, des espaces « pôle associatif ». D'autres espaces affectés à certaines associations, en propre, existent dans le bâtiment. Cette mise à disposition d'espaces (gracieuse ou non) se fait selon des critères précis, sur des baux annuels sans reconduction tacite, et dans le respect d'un cadre défini entre la Ville de Rennes, et nous, association gestionnaire. À ce titre, une association du territoire a bénéficié d'un accueil en 2023-2024 puis en 2024-2025 à Polyblosne. Après évaluation et conformément à nos règles de fonctionnement, il a été décidé de ne pas aller vers le renouvellement de cet accueil.

Notre position

Cette décision a été prise sur proposition de la Maison des Squares. Le Comité d'Orientation du bâtiment -composé de la Ville de Rennes (3 directions), de l'APRAS et nous-mêmes- en a pris acte.

Cette décision s'est appuyée sur :

- Les capacités d'accueil, insuffisantes pour l'association utilisatrice que nous ne pouvions satisfaire : ces demandes, très insistantes, occasionnaient des tensions répétées
- L'équilibre nécessaire entre les différentes activités associatives : cette association était déjà la plus importante utilisatrice des 150 entités accueillies
- L'existence d'autres espaces de qualité (vastes, peu coûteux ou gratuits, sur le territoire du Blosne) plus adaptés à cette association. Ces espaces lui ont été proposés dès le mois de juillet 2025 par la Ville de Rennes et l'APRAS, notamment un espace en utilisation exclusive, plus vaste que ce que nous pouvions proposer, rafraîchi à neuf, dans un groupe scolaire.

Nos engagements

Nous constatons que des propos erronés sur l'association ont été diffusés publiquement. Nous les contestons. La Maison des Squares-AMSIC agit depuis toujours dans le respect de toutes et tous, et nous réaffirmons notre engagement contre toute forme de discrimination et pour l'égalité réelle. La forte diversité socio-culturelle, et de genre des bénévoles dirigeant·es, des usager·es, des adhérent·es de l'association parle d'elle-même. Cette diversité fait notre fierté.

Voir notre [Rapport d'activité 2024](#) et notamment les pages 8-9-10-11 et la liste des [dirigeants bénévoles](#).

Nos valeurs

Fidèles à notre Raison d'être, nous continuerons à :

- Favoriser l'émancipation des personnes et leur dignité, par la vie associative notamment
- Accueillir de façon inconditionnelle
- Accueillir les habitants de proximité et favoriser l'action des personnes concernées dans une démarche d'éducation populaire

Pour tout complément d'information :

Contact presse :

Mérimée BAHREDDINE (Présidente) 0299510393
presidence@maisondessquares.org

Gabriel BIAU (directeur) 0299510393 dir@maisondessquares.org

AMSIC-Maison des Squares
Pôle associatif POLYBLOSNE
1, boulevard de Yougoslavie
35200 RENNES
maisondessquares.org
0299510393